



**Termes de référence de l'évaluation finale du
Projet D' appui à l' alimentation scolaire
pour une résilience des systèmes
alimentaires dans 9 départements
vulnérables du Sénégal (NIAMDE)**

Août 2025

Table des matières

I- CONTEXTE	3
II-OBJECTIFS DU PROJET NIAMDE	5
III-RESULTATS ATTENDUS :.....	5
IV-METHODOLOGIE DE L' EVALUATION	5
V-ETENDU DE L' EVALAUTION	7
VI-PROFIL DU CONSULTANT ET DE DOSSIER DE SOUMISSION	7
VII-LE DOSSIER DE CANDIDATURE DOIT COMPRENDRE :.....	7
VIII-LIVRABLES	8
IX-MODALITES D' EVALUATION DES OFFRES	8

I- CONTEXTE

Au Sénégal, l'insécurité alimentaire reste structurellement ancrée, en dépit des efforts déployés par les pouvoirs publics et leurs partenaires. Les analyses disponibles montrent que de nombreux ménages font face à une incapacité chronique à satisfaire leurs besoins alimentaires de base, tant en qualité qu'en quantité, indépendamment de la survenue de chocs exogènes. Cette insécurité est aggravée par une vulnérabilité économique généralisée, illustrée par le fait que plus de 75 % des revenus des ménages sont consacrés aux dépenses alimentaires.

Paradoxalement, alors que 72 % de la population vit de l'agriculture, les producteurs locaux peinent à écouler leurs productions sur les marchés nationaux. Cette inadéquation entre l'offre locale et la consommation, encore largement dépendante des importations, révèle une faiblesse du système alimentaire national, tant sur le plan de la structuration des filières que des circuits de distribution. Ces fragilités ont été accentuées par deux chocs majeurs : la pandémie de COVID-19, puis l'inflation des prix alimentaires à partir de fin 2021, ayant significativement réduit l'accès à une alimentation adéquate, notamment pour les populations les plus pauvres, y compris les enfants en âge scolaire.

Dans ce contexte, la question de la souveraineté alimentaire du pays se pose avec acuité. Elle met en lumière la nécessité de dispositifs intégrés alliant appui à la production locale, amélioration de l'accès à l'alimentation et renforcement du capital humain. L'alimentation scolaire, lorsqu'elle est structurée autour de circuits courts, apparaît dès lors comme un levier stratégique de transformation. En matière d'éducation, bien que la scolarité soit officiellement obligatoire de 6 à 16 ans, le taux de scolarisation au primaire ne dépasse pas 53 %, avec une concentration de l'exclusion scolaire dans les ménages les plus pauvres. Dans ce cadre, les cantines scolaires sont perçues comme des instruments d'amélioration du rendement du système éducatif et des capacités cognitives des élèves, tout en constituant un mécanisme de protection sociale ciblant les enfants les plus vulnérables.

Les évaluations menées par le Consortium pour la Recherche Économique et Sociale (CRES, 2012 ; 2018) ont permis de documenter les effets positifs des cantines sur la scolarisation, la fréquentation et l'état nutritionnel des élèves, à condition que des facteurs facilitants soient réunis (nombre d'élèves par classe, implication des parents d'élèves, etc.). Elles confirment également que la cantine scolaire représente un dispositif efficace de redistribution sociale et de lutte contre les inégalités éducatives et nutritionnelles.

Cependant, la politique nationale d'alimentation scolaire reste confrontée à des défis de gouvernance, de financement et de durabilité. La couverture a connu une

évolution erratique, passant de 53 % en 2008 à seulement 13 % en 2025, avec un creux historique de 11 % en 2014. Ce déficit structurel met en tension le droit à l'alimentation des enfants, pourtant affirmé dans le PAQUET 2013-2025, notamment à travers son engagement en faveur de l'équité et de la fourniture de services sociaux aux élèves les plus défavorisés.

En dépit d'une allocation budgétaire annoncée de 4,267 milliards FCFA pour l'année 2025, dont 3,682 milliards dédiés à l'alimentation scolaire, des incertitudes persistent quant à la planification budgétaire, les modalités d'exécution et le niveau effectif de décaissement à mi-parcours de l'exercice budgétaire.

Face à ces constats, des signaux politiques encourageants ont été enregistrés :

- La reconnaissance officielle du Groupe multisectoriel de l'Alimentation et la Nutrition à l'École (GMSANE) en septembre 2024 ;
- La révision en cours de la politique nationale d'alimentation scolaire, entamée en janvier 2025 ;
- L'élaboration d'une stratégie nationale dédiée ;
- L'augmentation progressive du budget national alloué ;
- La mise en place de l'outil SASS pour le suivi centralisé des cantines.

Toutefois, ces avancées restent à consolider. Elles doivent être traduites en mécanismes opérationnels cohérents, dotés de lignes de financement sécurisées, et articulés à des dynamiques territoriales de mobilisation des acteurs.

C'est dans ce contexte que s'inscrit le projet NIAMDE, dont la première phase (2023-2026) vise à tester et capitaliser une approche intégrée d'alimentation scolaire territorialisée, reposant sur les circuits courts et l'implication des acteurs locaux. Le projet est mis en œuvre dans 9 départements (Rufisque, Bakel, Oussouye, Bignona, Ziguinchor, Kolda, Vélingara, Ranérou et Linguère) et vise à améliorer la sécurité alimentaire et les conditions d'apprentissage d'au moins 9 000 enfants issus de ménages affectés par la crise post-COVID et l'inflation alimentaire.

Le projet NIAMDE d'une durée de 3 ans a débuté en février 2023 et se termine en février 2026, il s'avère alors nécessaire de lancer le processus d'évaluation finale dudit projet. Pour mener à bien ce processus, CICODEV Africa Grdr et AVSF recrutent un consultant ou une consultante pour réaliser l'évaluation finale.

II- OBJECTIFS DU PROJET NIAMDE

L'objectif général du projet NIAMDE est de contribuer au développement du capital humain.

De manière spécifique, il vise à améliorer la sécurité alimentaire et les conditions d'apprentissage d'au moins 9 000 enfants dont les familles, déjà fragilisées par la COVID-19, subissent les effets de l'inflation des prix alimentaires.

III- RESULTATS ATTENDUS :

Résultats Attendus 1 : Au moins 9000 élèves de familles précaires inscrits dans 47 écoles ont un meilleur accès à une alimentation scolaire de qualité via un soutien à des cantines scolaires, au fonctionnement adapté au contexte local avec une mobilisation et implication active d'au moins 15 000 parents d'élèves et au moins 20 collectivités territoriales.

Résultats Attendus 2 : Au moins 38 entreprises ou coopératives agro-alimentaires artisanales transformatrices de produits locaux groupements de producteurs (maraîchers, laitiers, céréaliers) sont accompagnées et soutenues pour approvisionner 54 écoles en produits sains et de qualité.

Résultats Attendus 3 : Les acteurs locaux et institutionnels assurent la gestion du fonctionnement et de l'approvisionnement en circuits courts des cantines scolaires et contribuent à leur financement

Résultats Attendus 4 : Les décideurs et les communautés à la base se mobilisent pour la mise à l'échelle et le financement des cantines scolaires approvisionnées en produits locaux.

IV- METHODOLOGIE DE L'EVALUATION

Le processus d'évaluation qui sera proposé par le ou la consultante, devra être participatif. Une implication et inclusion de l'ensemble des parties prenantes : Communauté éducative (CGE, Directeur d'école, AME), Acteurs communautaires, Organisation de producteurs et autres fournisseurs de denrées alimentaires, Inspection d'Académie et Inspection de l'Education et la Formation, Collectivités territoriales, Organisation de la société civile, Secteur privé, Décideurs nationaux, Groupe Multisectoriel de l'Alimentation et la Nutrition à l'Ecole GMSANE est nécessaire. En outre, l'évaluation devra prendre en compte les critères de pertinence/cohérence, efficacité, efficience, effets/ changements et durabilité.

Pertinence

- Dans quelle mesure les objectifs du projet NIAMDE répondent-ils aux besoins réels des enfants vulnérables en matière de sécurité alimentaire et d'éducation ?
- Le modèle de cantines scolaires en circuits courts est-il aligné sur les priorités nationales (PAQUET, politique d'alimentation scolaire en révision) et les stratégies locales de développement ?
- Dans quelle mesure l'approche territorialisée et multi-acteurs adoptée par le projet est-elle adaptée aux contextes socio-économiques des zones d'intervention ?

Efficacité

- Dans quelle mesure les résultats attendus (amélioration de la nutrition des élèves, accès régulier à la cantine, renforcement des capacités locales, etc.) ont-ils été atteints ?
- Le projet a-t-il permis une amélioration mesurable des conditions d'apprentissage des élèves (fréquentation, performance, rétention scolaire) dans les zones ciblées ?
- Les mécanismes de gouvernance locale mis en place (CGE, OP, collectivités, etc.) ont-ils été efficaces pour assurer la gestion quotidienne des cantines ?

Efficience

- Les ressources financières, humaines et matérielles mobilisées ont-elles été utilisées de manière optimale pour produire les résultats attendus ?
- Les dispositifs d'approvisionnement en circuits courts ont-ils permis de rationaliser les coûts logistiques tout en garantissant la qualité nutritionnelle des repas ?
- Le rapport coûts/résultats du modèle NIAMDE est-il compétitif par rapport à d'autres modèles d'alimentation scolaire existants ?

Impact

- Le projet a-t-il eu un effet mesurable sur la sécurité alimentaire des enfants bénéficiaires et leurs familles ?
- En quoi l'approvisionnement local en denrées alimentaires a-t-il contribué au développement économique des producteurs locaux (revenus, structuration, accès au marché) ?
- Le projet a-t-il contribué à une amélioration des relations entre les communautés, les écoles et les institutions locales (confiance dans l'école publique, mobilisation communautaire) ?

Durabilité

- Les acquis du projet (infrastructures, partenariats, routines de gestion) sont-ils susceptibles d'être maintenus au-delà de la période de financement ?
-

- Les collectivités territoriales et services déconcentrés sont-ils prêts et capables d'assumer pleinement leurs rôles dans la continuité du dispositif ?
- Des sources de financement alternatives (budgets locaux, RSE, participation communautaire, partenariats privés) ont-elles été identifiées et activées ?
- Le modèle testé présente-t-il des conditions favorables pour être reproduit ou étendu à d'autres zones du pays, en cohérence avec les orientations de la politique nationale d'alimentation scolaire ?

V- ETENDU DE L'EVALAUTION

L'évaluation sera menée durant la période Septembre à Novembre 2025 dans les 9 départements d'intervention du projet pour collecter des données et rencontrée les différents acteurs, les parties prenantes et les bénéficiaires.

VI- PROFIL DU CONSULTANT ET DE DOSSIER DE SOUMISSION

Le ou la consultante ou cabinet devra démontrer au moins 10 ans d'expérience en suivi évaluation de projets et programmes, gestion de projets et programmes, en chaîne de valeur ainsi que tout autre domaine d'expertise pertinent. Compétences en suivi-évaluation de programmes de développement local dans un contexte de solidarité internationale ; Connaissances et expériences sur les thématiques de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, du développement local, une expérience de l'approche par système alimentaire serait un plus ; savoir-faire avéré en termes d'animation et de conduite d'entretiens et focus group, une expérience d'analyse des partenariats multi-acteurs ; bonne capacité de synthèse et aisance rédactionnelle en langue française ; Maîtrise au moins une des autres langues locales comme le wolof, pular, jola.

VII- LE DOSSIER DE CANDIDATURE DOIT COMPRENDRE :

Le dossier de candidature doit comprendre :

☞ Une **offre technique** composée d'une note de compréhension des TDR, d'un exposé de la démarche méthodologique, d'un chronogramme d'exécution de la mission et des références du/des consultant(s) (CV détaillé).

☞ Une **offre financière** détaillée.

Les offres doivent être adressées au plus tard le 20 septembre 2025 à bineta.diop@cicodev.org et cicodevafrica@cicodev.org avec pour objet : « Offre évaluation NIAMDE ».

Pour toute information complémentaire, vous pouvez envoyer un courriel à cette adresse.

VIII- LIVRABLES

Au début de la mission : une **note méthodologique** comprenant une **note de cadrage** et répondant aux attentes exprimées dans ces TDR comprenant notamment un chronogramme détaillé.

Deux temps de restitutions dont une en ligne et l'autre en présentiel.

A la suite des sessions de restitution des consultants avec l'équipe de CICODEV, une **synthèse** incluant les conclusions sera produite et partagé à l'équipe.

Un **rapport d'évaluation** : une 1ère version provisoire à soumettre à CICODEV et ses partenaires après la mission de terrain et une version finale en fin de processus qui intégrera les remarques des parties prenantes

A la fin, une **synthèse** de l'évaluation sera remise à CICODEV.

IX- MODALITES D'EVALUATION DES OFFRES

Les offres seront évaluées techniquement selon la grille suivante.

Points de l'offre technique	Pondération
Note de compréhension des TDR	20
Adéquation équipe de consultants avec la prestation	20
Présentation des étapes de la démarche d'évaluation et des livrables envisagés	40
Références des réalisations antérieures	20